

Bleuet de France : annulation des collectes

Pour s'y substituer, une cagnotte en ligne est ouverte



Bleuet de France : annulation des collectes

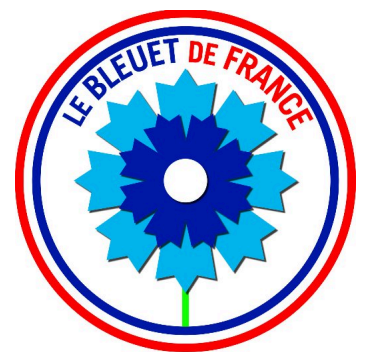
L'épidémie de Covid-19 qui a frappé la France, engendre dans notre pays comme dans le reste de l'Europe une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qui a nécessité une mobilisation massive et rapide.

En ces temps difficiles et malgré la crise que nous traversons, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) continue à accompagner au plus près ses ressortissants et assure un soutien sans faille aux associations du monde combattant, mémorielles et citoyennes.

Chacune d'elles s'adapte à la situation et redéploie ses activités en vue de répondre au mieux aux besoins des personnes les plus vulnérables. Fidèle à ses missions historiques, le Bleuet de France s'est mis en ordre de marche pour relever les défis actuels. Le récent soutien aux résidents des EHPAD labellisés Bleuet de France démontre la pertinence de l'œuvre caritative, dans l'ensemble de ses actions. Dans l'urgence, nous avons mis en place cette mobilisation afin de protéger les plus vulnérables et réinventer la solidarité sur tous les territoires. Cette cagnotte connaît un succès populaire et je veux remercier toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité, malgré les menaces économiques qui pèsent sur chacun. La fourniture aux résidents de postes de radio, de tablettes numériques, parfois même de meubles pour améliorer leur confort en chambre, est vécu par nos aînés comme un soutien précieux et concret du Bleuet de France.

Néanmoins, la situation sanitaire actuelle oblige le Bleuet de France à suspendre, reporter, voire annuler certaines de ses activités mémorielles et citoyennes. Quant à la campagne du 8 Mai, le prolongement du confinement nous contraint à annuler la collecte sur la voie publique qui devait se dérouler du 2 au 9 mai 2020.

Ainsi, les services départementaux de l'ONACVG qui s'appliquent à multiplier les missions auprès de nos ressortissants ne pourront organiser, avec leurs bénévoles, ces collectes dans les rues de nos villes et de nos villages. Ne pas pouvoir diffuser le Bleuet en cette période est une situation aussi malheureuse qu'inédite. Pour l'œuvre, cela fait peser la menace d'une perte potentielle d'environ 400 000 euros de dons envers les blessés de guerre, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'acte de terrorisme. Comment pourrait-il en être autrement, alors même que nos forces armées, engagées dans l'opération Résilience et dans la lutte contre le terrorisme, mènent chaque jour, sur notre territoire, des opérations au profit de notre sécurité ?



L'année 2019 nous a aussi rappelé douloureusement combien nos soldats payent un lourd tribut dans leur engagement. Pour continuer à assurer nos missions, le Bleuet de France a donc plus que jamais besoin de vous. Pour pallier à l'annulation des collectes sur la voie publique, nous allons lancer une cagnotte en ligne solidaire, spécifique 8 Mai, pour que chaque citoyen puisse témoigner sa gratitude aux combattants d'hier et d'aujourd'hui et pour que le Bleuet de France puisse continuer à porter haut et fort sa devise « Aidons ceux qui restent ».

Véronique Peaucelle-Delelis, directrice de l'ONACVG et présidente du Bleuet de France